



Note d'informations

Es wurd bekannt gmacht

Décembre 2025

Dezember 2025

Mairie de BOESENBIESEN

22 rue principale

67390 BOESENBIESEN

Tél : 03 88 85 30 81 / 06 37 55 62 26
communedeboesenbiesen@orange.fr

Site web : www.boesenbiesen.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17h à 19h

Mercredi de 08h30 à 09h30

Jeudi de 16h à 18h



Fermeture de la mairie

du 23 au 28 décembre 2025

Boîtes de Noël

Elles peuvent être déposées en mairie du 1er au 15 décembre, ou le 06 décembre à l'Abri Aux Quatre Vents dès 18h



Le repas des aînés aura lieu
le 11 janvier 2026.

Les personnes concernées recevront
une invitation en fin d'année.

Fête de Noël de BS DYNAMIQUE

Dès 18 heures le samedi 6 décembre
à l'Abri aux Quatre Vents

Arrêté préfectoral concernant les **feux d'artifice** :
entre le 1er décembre et le 3 janvier 2026 à 8h00,
achat, vente, transport, détention et utilisation des
catégories **F3** et **F3** sont **interdits dans tout le Bas-**
Rhin, et notamment sur ou en direction de l'espace
public. Cette interdiction vaut aussi dans les lieux de
grand rassemblement et à leurs abords immédiats.

L'intégralité de l'arrêté est à retrouver sur le site de la
commune : <https://boesenbiesen.fr/wp-content/uploads/2025/12/artifices-pref.pdf>

Le Maire, les adjoints, les conseillers
municipaux et l'ensemble du personnel
communal vous présentent **leurs
meilleurs vœux** en cette fin d'année !



ASSEMBLEE GENERALE OWEROT - Lundi 15 décembre 2025 à 14h à la salle des fêtes

BONJOUR - Vous êtes retraités ?

Nous vous proposons de venir à l'Assemblée générale d'OWEROT pour découvrir nos activités et notre fonctionnement.

Nous sommes membres de Génération Mouvement 67 qui propose des sorties et qui nous permet de bénéficier d'une assurance responsabilité civile.

Nous nous voyons 1 fois par mois, le 3ème lundi, à la salle pour un après midi jeux ou pour une sortie découverte ou un repas au restaurant. Chacun participe selon ses disponibilités.



VILLEMIN Alphonsine, Présidente et Le comité



Inscription liste électorale

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour vous inscrire suivez le lien suivant :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou présentez-vous en mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Rattrapages de collecte du

Judi 25 décembre 2025 - Noël

La collecte du **bac jaune**
initialement prévue le
jeudi 25 décembre 2025 (Noël),
sera organisée le

Samedi 20 décembre 2025.



Les crottes, c'est **NON** !



Nous constatons encore trop souvent que des déjections canines souillent les rues, espaces verts ou les abords du City Stade ! Nous demandons aux propriétaires des chiens de ramasser les crottes !